



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
-----  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
DIRECTION DES ETUDES,  
PROGRAMMES ET DE LA COOPERATION  
-----  
PROJET D'APPUI A LA LUTTE ANTIFONGIQUE  
DANS LES FILIERES CACAO ET CAFE

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
-----  
MINISTRY OF AGRICULTURE AND  
RURAL DEVELOPMENT  
-----  
GENERAL SECRETARIAT  
-----  
DEPARTMENT OF STUDIES,  
PROGRAMS AND COOPERATION  
-----  
SUPPORT PROJECT FOR ANTIFUNGICAL FIGHT IN  
THE COCOA AND COFFEE SUB SECTORS



00119

29 DEC 2017

COMMUNIQUE N° /MINADER/CAB/PALAF2C DU  
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/MINADER-PALAF2C/ CIPM-FODECC /2017  
DU 10 OCTOBRE 2017, RELATIF A LA FOURNITURE DES PRODUITS DE  
MAINTENANCE CHIMIQUE (HERBICIDES) POUR L'ENTRETIEN DES VERGERS DE  
CAFEIER ROBUSTA DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DE L'EST AU PROJET  
D'APPUI A LA LUTTE ANTIFONGIQUE DANS LES FILIERES CACAO ET CAFE  
(PALAF2C), EN UN LOT UNIQUE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

\*\*\*\*\*

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL,

**Communique :**

Le soumissionnaire ci-dessous désigné est attributaire de la Lettre Commande dans le cadre de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/MINADER-PALAF2C/CIPM-FODECC/2017 du 10 Octobre 2017, relatif à la fourniture des produits de maintenance chimique (herbicides) pour l'entretien des vergers de caféier Robusta dans les Régions du Littoral et de l'Est au PALAF2C, en un lot unique, pour les quantité, montant et délai ci-après :

Entreprise	Quantité et description des fournitures	Montant TTC (F CFA)	Délai (jours)
GDG SARL	2 917 litres d'herbicides (SPAVOSATE)	17 502 000 (dix sept millions cinq cent deux mille)	60

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au siège du Projet d'Appui à la Lutte Antifongique dans les Filières Cacao et Café (PALAF2C), sis à Nlongkak face OAPI, dans un délai de (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Lettre Commande. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP (pour publication) ;
- CIPM/FODECC (pour information) ;
- Archives /Chronos ;
- Affichage (pour information)



*Henri Eyobe Ayissi*